

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

AMENDEMENT

N ° AS284

présenté par

Mme Corneloup, Mme Minard, M. Fabrice Brun, M. Boucard, Mme Gruet et M. Liégeon

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 31, insérer l'article suivant:

<p>Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale.</p>
